

Date de transmission de l'acte: 20/01/2025

Date de réception de l'AR: 20/01/2025

066-246600415-CC_004_2025-CC

A G E D I



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUSSILLON CONFLENT

Siège social et adresse postale - 1 rue Michel Blanc - BP 5 - 66130 ILLE SUR TET

TEL : 04.68.57.86.85 - FAX : 04.68.92.80.70 - E-MAIL : accueil@roussillon-conflent.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SIEGE SOCIAL : APAVE EXPLOITATION FRANCE

6 rue du Général Audran 92400 Courbevoie

DOMICILIATION : APAVE EXPLOITATION FRANCE

AGENCE DE Perpignan, 1 avenue de Milan rocade Saint Charles 66000 Perpignan

Tél : 04 68 56 68 88 Email : perpignan@apave.com

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

SIEGE SOCIAL - SIRET : 90386961800012

AGENCE DE Perpignan - SIRET : 90386961801614

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES

LOT N°1 : INSTALLATIONS ELECTRIQUES

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 03 février 2023

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026 (cf AE)

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

LOT 1 cf au BPU

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Date de transmission de l'acte: 20/01/2025

Date de reception de l'AR: 20/01/2025

066-246600415-CC_004_2025-CC

■ Modifications introduites par le présent avenant :

~~(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)~~


AGEDI

Le 1^{er} janvier 2025, le titulaire du marché devra prendre en compte les changements apportés au BPU revu selon les modifications suivantes :

- Ajout :
 - o Nouveau bâtiment AL / Restaurant scolaire – Ruta de la Conquilla à Rodès : 516.90 m²
- Suppression :
 - o Périscolaire 4 Carre Gran au RdC (180 m²)
 - o Le restaurant scolaire 4 carrer Gran à Rodès au 1^{er} étage (60m²)
 - o Tous les bâtiments mentionnés sur la commune de Corneilla la Rivière (cf doc joint)

Le présent avenant a pour objet la mise à jour du BPU lié au marché 23.010 - lot 1 – installations électriques suivant la mention notifiée sur le BPU :

En cours de contrat, en cas de suppression de bâtiment, le montant correspondant à ce bâtiment sera supprimé dans le BPU et ce dernier sera mis à jour par voie d'avenant. En cas d'adjonction de bâtiment, en fonction des installations de ce dernier, en accord avec la collectivité et le bureau de contrôle, le montant d'un bâtiment similaire à la liste existante sera ajouté dans le BPU et ce dernier sera mis à jour par voie d'avenant.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. Stéphane GOMEZ Chef d'agence	Perpignan, 13/05/2025	 Stéphane GOMEZ Chef d'agence Perpignan / Carcassonne apave
		 APAVE EXPLOITATION FRANCE 1 Avenue de Milan Rocade Saint-Charles 66000 PERPIGNAN Tél. 04 68 56 68 88 perpignan@apave.com SIRET 903 869 618 01614

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

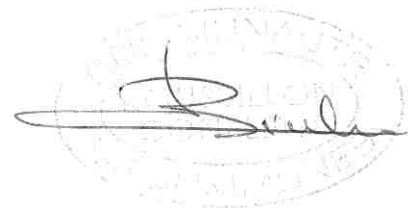
F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Ille sur Têt, le 13/01/2025

Signature (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



Date de transmission de l'acte: 20/01/2025

Date de reception de l'AR: 20/01/2025

066-246600415-CC_004_2025-CC

A G E D I

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Avenant notifié à l'entreprise le :

Date de transmission de l'acte: 20/01/2025

Date de reception de l'AR: 20/01/2025

066-246600415-CC_004_2025-CC

A G E D I

Date de transmission de l'acte: 20/01/2025

Date de reception de l'AR: 20/01/2025

066-246600415-CC_004_2025-CC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUSSILLON CONFLENT

-oOo-

DIRECTION DU PÔLE TECHNIQUE SERVICE BÂTIMENTS

Téléphone : 04.68.28.78.17 – Télécopie : 04.68.92.80.70

-oOo-

MARCHE N° 23.010

PROCEDURE ADAPTEE

VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES


Stéphane GOMEZ
Chef d'Agence
Perpignan / Carcassonne



APAVE EXPLOITATION FRANCE
1 Avenue de Milan
Rocade Saint-Charles
66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 56 68 88
perpignan@apave.com
SIRET 903 859 618 01614

LOT N° 1 : INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUSSILLON CONFLENT

Siège social et adresse postale – 1 rue Michel Blanc – BP 5 – 66130 ILLE SUR TET
TEL : 04.68.57.86.85 – FAX : 04.68.92.80.70 – E-MAIL : accueil@roussillon-conflemt.fr

Date de transmission de l'acte: 20/01/2025

Date de reception de l'AR: 20/01/2025

066-246600415-CC_004_2025-CC

A.G.E.D.I.

Liste des bâtiments communautaires à contrôler

Prix Unitaire
€ HT

<i>Ille sur Têt</i>	
- EAJE « La ruche », rue Colonel Fabien (900 m ²)	50 €
- CTC, Route de Prades (88 m ²)	25 €
- Siège social, 1 rue Michel Blanc (590 m ²)	40 €
- Maison des Jeunes, 3 rue de Bourdeville (341 m ²)	30 €
- Cantine scolaire, rue Lucette Justaffré (547 m ²)	40 €
- Médiathèque, rue de l'égalité (601 m ²)	40 €
- Service Urbanisme, 3 rue de Bourdeville (150 m ²)	25 €
<i>Millas</i>	
- EAJE « La Farandole » + RAM, ch. du Tournail (810 m ²)	50 €
- ALSH, rue de la Coopérative (275 m ²)	30 €
- Cantine scolaire, allée Ed. Michelet (366 m ²)	30 €
- 2ème gymnase, traverse des estivants (1 950 m ²)	130 €
<i>Corbère</i>	
- Cantine scolaire + ALSH, chemin des Vignes (364 m ²)	30 €
- Médiathèque, rue du puits (60 m ²)	20 €
<i>Corbère les Cabanes</i>	
- Médiathèque, rue Maréchal Joffre (67 m ²)	25 €

Stéphane GOMEZ
Chef d'Agence
Perpignan / Carcassonne



APAVE EXPLOITATION FRANCE
1 Avenue de Milan
Rocade Saint-Charles
66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 56 68 88
perpignan@apave.com
SIRET 903 889 618 01614

Date de transmission de l'acte: 20/01/2025

Date de reception de l'AR: 20/01/2025

066-246600415-CC_004_2025-CC

AGEDI

<i>Liste des bâtiments communautaires à contrôler</i>		<i>Prix Unitaire € HT</i>
Bouleternère		
- Cantine/Périscolaire/Médiathèque, Place du 8 mai (490 m ²)		40 €
Rodès		
- Nouveau bâtiment AL / Restaurant scolaire – Ruta de la Conquilla à Rodès : 516.90 m ² (rajout 2025)		80 €
Saint Féliu d'Amont		
- Médiathèque, Avenue du Roussillon (90 m ²)		25 €
- Cantine/Périscolaire/classe, Les Hortes Baixes (606 m ²)		40 €
Bélesta		
- Cantine, Périscolaire, Rue des Ecoles (101 m ²)		40 €
Néfiach		
- Cantine, Périscolaire, Médiathèque, Rue Champ du Moulin (556 m ²)		80 €

IMPORTANT : Notre technicien chargé de la maintenance des bâtiments communautaires : Monsieur Eden COLOMB, tel : 06.27.00.16.57, courriel : e.colomb@roussillon-conflent.fr accompagnera le vérificateur technique lors des inspections, ce dernier devra impérativement prendre rendez-vous, au moins un mois à l'avance, avec notre technicien pour convenir des dates de visite et de la liste des bâtiments à contrôler. Notre technicien possède l'habilitation électrique « BR ».

NOTA : Pour établir leurs prix, les entreprises sont invitées à se rendre sur place pour reconnaître les installations, leur état, leur vétusté, en faire l'inventaire précis, reconnaître les lieux, les difficultés d'exécution des prestations, ainsi que les différentes possibilités d'accès ou toute autre contrainte. **Ils ne pourront en aucun cas se prévaloir d'erreurs, d'omissions ou de sujétions techniques particulières (ou autres), même imprévues, pour réclamer des plus-values ou une quelconque indemnisation.**

En cours de contrat, en cas de suppression de bâtiment, le montant correspondant à ce bâtiment sera supprimé dans le BPU et ce dernier sera mis à jour par voie d'avenant. En cas d'adjonction de bâtiment, en fonction des installations de ce dernier, en accord avec la collectivité et le bureau de contrôle, le montant d'un bâtiment similaire à la liste existante sera ajouté dans le BPU et ce dernier sera mis à jour par voie d'avenant.

Stéphane GOMEZ
Chef d'Agence
Perpignan / Carcassonne



 **apave**
APAVE EXPLOITATION FRANCE
1 Avenue de Milan
Rocade Saint-Charles
66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 56 68 88
perpignan@apave.com
SIRET 903 889 618 01614

Date de transmission de l'acte: 20/01/2025

Date de reception de l'AR: 20/01/2025

066-246600415-CC_004_2025-CC

A G E D I